

RÈGLEMENT

Rennes de Cœur 2024

*Samedi 19 et dimanche 20 octobre
Parc des Gayeulles (Rennes 35000)*

PRÉAMBULE

Rennes de cœur est une manifestation organisée et portée par une association de bénévoles.

Chaque membre de cette association vous accueille et assure la fluidité de l'organisation. Nous comptons sur votre comportement exemplaire et respectueux vis-à-vis de ces bénévoles.

24H DE COURSE À PIED

L'équipe comprend entre 2 et 10 personnes maximum. Le nombre de 10 personnes est vivement conseillé.

Les 24 heures de course à pied sont ouvertes aux personnes majeures et aux mineurs accompagnés de leurs parents.

Les 24 heures débutent le **samedi 19 octobre à 14h00** et se terminent le **dimanche 20 octobre à 14h00**.

Le briefing des 24h est obligatoire pour toutes les équipes, représentées par leur capitaine ou/et un autre membre. Il aura lieu à **le samedi matin à 13h00**, au village course du parc des Gayeulles à Rennes.

Samedi 19 Octobre :

14h00 Départ devant le village de la course.

Dimanche 20 Octobre :

13h30 Fin de la course aux dons – Seuls les dons effectués avant 13h30 seront comptabilisés pour le classement.

14h00 Fin des 24 heures de course.

14h30 Remise des prix sur la scène principale.

LE PARCOURS

Le parcours est composé d'une boucle d'environ 4.7 kms balisée par des visuels verts.

À tout moment, pour des raisons de sécurité ou de conditions météorologiques, l'organisation peut modifier le tracé du parcours. À chaque modification de parcours, le nombre de tours sera vérifié et comptabilisé afin de ne pénaliser aucune équipe.

Un parcours est tracé, depuis la zone de **relais** démarquée par un portique « Rennes de cœur » qui fait aussi office de point de départ et d'arrivée.

Respectez le tracé du parcours.

● **Zone de relais :**

Elle vous permet de transmettre la puce de comptage à l'un de vos coéquipiers et d'effectuer ainsi votre relais. La puce doit être installée au poignet dans la zone de relais. Le relais doit obligatoirement se faire dans cette zone, dans le calme, sous peine de pénalités.

Le départ :

En raison du nombre important d'équipes et pour la sécurité de toutes et de tous, le départ sera donné en aval de la zone de départ.

À 13h45, la personne désignée dans chaque équipe, se rendra au départ.

À 14h00 précise, le départ est donné et les concurrents franchissent la ligne de départ. Si le concurrent part avant 14h00, 1 tour sera retiré de la totalité effectuée après les 24 heures à l'équipe concernée.

Si des comportements dangereux sont remarqués avant le départ, notamment pour avoir la meilleure place par exemple, des sanctions seront également données.

Nous vous rappelons que l'épreuve sportive n'est pas l'objectif de rennes de Coeur.

LE CLASSEMENT

● **Le vainqueur de l'événement :**

Les trois premières équipes qui auront récolté **le plus de dons avant 13h30 le dimanche 20 octobre**, seront récompensées.

Nous distinguerons deux catégories :

- la catégorie "lurons", celle des particuliers, amis, associations...
- la catégorie "entreprises", celle des professionnels.

● **Le vainqueur de l'épreuve :**

Seront récompensées les trois premières équipes qui auront fait **le plus de tours**, à la fin des 24 heures, à 14h00.

● **Sera également récompensée :**

L'équipe qui se sera distinguée **par son déguisement et par son fair-play** : ambiance, convivialité, comportement, encouragement, etc.

LES SANCTIONS ET LA SECURITE

● **Cet événement n'est pas "une coupe du monde" mais un événement solidaire.**

Le code et la déontologie du « sportif » sont à appliquer strictement sur l'ensemble du site de la course. Le respect d'autrui et l'esprit sportif sont de mise pour cet événement et nous serons stricts sur cette règle. En cas de son non-respect, vous vous exposez à des sanctions. En fonction de la gravité des faits, l'organisation se donne le droit de retirer des tours, voire d'exclure la personne ou l'équipe de l'épreuve.

● **Le parcours**

Le non-respect du parcours entraînera **la disqualification du participant sans remplacement possible.**

● **L'abus d'alcool n'est pas compatible avec une épreuve sportive.**

L'abus d'alcool avéré d'un participant en course ou en attente pour prendre le relais sera pénalisé et pourra aller jusqu'à la disqualification du participant, voire de l'équipe selon le comportement de l'équipe face à la situation, et sous la seule autorité de la direction sportive.

Pour toutes les équipes, **le port du dossard, est obligatoire.**

- **Rappel :** seules les personnes inscrites nominativement sur la plateforme peuvent participer aux 24 heures. Une équipe se compose de 10 personnes maximum.

● **Assurances :**

Chaque participant doit veiller à posséder une assurance RC le couvrant en cas de dommages ou dégâts occasionnés par ses soins.

Il est recommandé que chaque participant soit couvert par une « GAV : Garantie accident de la vie » soit personnelle soit par le biais de l'entreprise qu'il représente.

LES ASPECTS PRATIQUES

REMISE DES DOSSARDS

Un sac de bienvenue sera remis au capitaine d'équipe ou à un de ses équipiers lors du créneau horaires suivants :

- **Samedi 19 Octobre de 12h00 à 13h30 dernier délai, au village du parc**

Chaque équipe dispose de :

- 1 dossard avec le numéro de l'équipe
- 1 puce de comptage pour les 24 heures
- 1 bracelet pour chacun de ses participants, au dispositif de restauration et vestiaires dédiés.
- 1 gourde par participant, afin d'éviter au maximum les bouteilles plastiques.
- Les tickets repas de chaque membres de l'équipe.

RESTE À VOTRE CHARGE :

Les **chaussures fermées** obligatoires.

Une **tenue de rechange**, serviette et gel douche.

Une frontale pour le relais de nuit (penser à des recharges).

Les équipes sont responsables de leurs affaires. En aucun cas, l'organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas de vol ou détérioration du matériel de celles-ci.

L'organisation se réserve le droit d'interdire l'installation du matériel apporté par les équipes (notamment si celui-ci n'est pas en état correct).

Chaque équipe est responsable de la gestion de ses déchets. Aucun déchet ne doit être jeté par terre. Le tri sélectif proposé sur le village devra être respecté.

RESTAURATION / REPOS

Un chapiteau sera aménagé en espace entièrement dédiés aux équipes et à l'organisation bénévole :

- un espace de restauration
- un espace de repos,

Ces espaces sont accessibles sur présentation des bracelets.

- **Zone de restauration :**

La zone de restauration est située dans le village.

Seuls les équipiers inscrits au préalable sur le formulaire en ligne bénéficieront des repas prévus pour les concurrents.

- **Samedi soir de 19h à 21h** : une plage horaire est indiquée sur vos tickets repas. Merci de la respecter.
- **Dimanche matin de 7h00 à 9h00** : petit déjeuner
- **Dimanche midi de 11h00 à 13h00** : Une plage horaire est indiquée sur vos tickets repas. Merci de la respecter.

Le déjeuner du samedi midi n'est pas compris dans l'inscription, cependant le village d'animation et son point de restauration snacking sera ouvert (sous réserve d'autorisation administrative).

REPORT

Si Rennes de Cœur ne pouvait avoir lieu les 19/20 octobre à cause du contexte sanitaire ou pour toute autre raison indépendante de la volonté de l'organisateur, l'édition serait reportée à une date ultérieure.

Les frais d'inscription seraient alors conservés, le comptage des dons collectés bloqués en prévision de cette nouvelle date.

Suivez la course aux dons en direct sur www.marioetmimo.fr